

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, 10, 17
85, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tel. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

ABONNEMENTS

Table with 4 columns: Location (Le Havre, Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale), Duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and Price (Fr. 4.50, 9 Fr., 18 Fr., etc.).

QUESTIONS MUNICIPALES

Les graves événements actuels, que nous suivons tous chaque jour avec tant d'anxieux intérêt, en apportant dans tous les services publics et municipaux certaines perturbations inévitables...

Ainsi, au point de vue municipal, en ce qui concerne le Service des Egouts dont nous avons parlé récemment, et le Service des Bâtimens communaux dont nous parlons aujourd'hui.

Au moment où éclata cette terrible guerre de 1914, le Conseil municipal venait de sanctionner toutes les mesures nécessaires à la construction de trois édifices communaux fort importants, savoir: la nouvelle Ecole pratique de commerce et d'industrie pour jeunes filles; le nouveau groupe scolaire du 3^e canton; l'enclosure des rues de Valmy et Gustave-Brandeau; enfin la nouvelle Caserne des Sapeurs-Pompiers.

En ce qui concerne le groupe scolaire du 3^e canton, les travaux des fondations, commencés il y a un mois, sont très activement poussés. Ils seront vraisemblablement terminés fin décembre, au plus tard dans le courant de janvier, en sorte que la maçonnerie des trois écoles composant ce groupe important pourra être également entreprise.

La construction de la Caserne des Sapeurs-Pompiers, projetée rue Duménil-Aplomont, a été confiée comme on sait à M. Carگیll, architecte, à la suite d'un concours. Le service municipal de l'architecture est appelé à suivre la marche des travaux. On a pu constater qu'ils avaient été poursuivis avec toute la régularité possible au milieu des circonstances actuelles.

En somme, dès le début de l'année prochaine, les travaux de maçonnerie pourront être partout sérieusement poursuivis, — ce qui est un résultat fort appréciable si l'on tient compte de la défectuosité des différents terrains dont les uns, ceux de l'Ecole technique et de la Caserne des Sapeurs-Pompiers, sont situés en contre-bas de la côte d'Inguenville, et dont l'autre, celui du groupe scolaire du 3^e canton, se trouve dans l'ancienne plaine de l'Eure.

Dans la limite des possibilités laissées par la mobilisation générale, il sera donc possible d'occuper un certain nombre d'ouvriers à ces différents travaux et de ne point laisser en chômage les divers chantiers qui avaient été ouverts.

En outre de ces constructions importantes, plusieurs autres, commencées avant la déclaration de guerre, et d'importance moindre que les premières, vont être poursuivies. Parmi elles, à l'Ecole rue Dauphine, un bâtiment annexe comportant une cantine scolaire, une buanderie, une vestiaire au rez-de-chaussée, — et une salle de classe à l'étage. Il s'agit là d'une création fort urgente en ce quartier si peuplé de Saint-François.

D'autre part, depuis le mois d'août, il a été procédé à la refection intérieure complète de l'Orphelinat Massey. Il s'agissait là de travaux indispensables tant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de l'entretien et de la conservation du bâtiment lui-même dont les façades, les toitures ont été refaites. Ajoutons que les cours et le jardin ont reçu la pente nécessaire à l'écoulement des eaux, ce qui assure la parfaite salubrité de l'immeuble.

En outre de ces travaux, et par suite de l'état de guerre, le service des Bâtimens communaux a dû aviser à la transformation de nos lycées, de nos écoles et de divers édifices en ambulances temporaires ou en casernes. Les autorités compétentes n'ont pu qu'acquiescer avec la diligence et l'habileté avec lesquelles ces travaux urgents et parfois délicats ont été dirigés et exécutés. Et c'est ainsi que, dans la tâche multiple qui lui incombait, et malgré certaines difficultés inhérentes à la situation présente, ce service important des Bâtimens communaux a continué d'être assuré en des conditions aussi satisfaisantes qu'il était permis de le souhaiter.

TH. VALLÉE.

L'ITALIE VEUT ÊTRE PRÊTE

L'importance des délibérations prises en Conseil des ministres italiens est soulignée par le fait que la presse romaine, comme un mot d'ordre, s'abandonne de commentaires.

Cependant, le crédit de 400 millions accordé au ministre de la guerre n'est autre que celui dont la discussion avait provoqué la démission de M. Rubini, ministre du Trésor, et déclenché une crise ministérielle qui fut promptement résolue par le remplacement de M. Rubini par M. Crecano.

Il faut noter encore que le programme du général Z. pelli, le ministre de la guerre, comprenait non seulement cette dépense nouvelle de 400 millions, mais aussi les fonds accordés par le Parlement au ministre de la guerre, le général Grandi, et qui portent à près de 800 millions les dépenses militaires extraordinaires votées sous l'inspiration de M. Salandra, le président du Conseil, depuis le début de la conférence européenne.

Le Conseil a également approuvé les mesures destinées à compléter la préparation militaire au point de vue organisation, telles que: augmentation du nombre des capitaines, nouveau mode de recrutement des lieutenants, amélioration de la solde des sous-officiers et — chose particulièrement significative — suspension du régime relatif à la limite d'âge des officiers jusques et y compris le grade de colonel.

Il semble donc que le gouvernement n'a rien négligé pour être en mesure d'entrer en campagne quand les circonstances l'exigeront. V.ici ce qu'écrivait à ce sujet le correspondant romain de la Stampa:

« Jusqu'ici aucun indice n'annonçait une prochaine intervention de l'Italie dans le conflit européen; aucun fait nouveau ne semblait devoir entraîner notre pays dans la lutte. Mais cependant il est clair que la situation internationale peut à tout moment nécessiter une telle intervention, car sans cela le gouvernement n'aurait pas adopté des mesures d'un caractère exceptionnel comme celles qui ont été décidées aujourd'hui. »

TARNOW ET CRACOVIE

C'est entre Tarnow et Cracovie que se déroulent en ce moment les opérations principales de la campagne russe, suite et conséquence de la prise de Lemberg et de Jaroslav, de l'investissement de Przemysl et du repliement sur les Carpathes des armées autrichiennes battues.

Tarnow est une ville commerçante peuplée d'environ 20.000 habitants en majeure partie israélites. C'est une ville de garnison, mais non une place forte.

Cracovie, c'est la ville sainte de la Pologne, l'ancienne résidence de ses rois, citée pittoresque fondée par Krak, en 700, érigée en capitale par Boleslas le Grand, conquise par les Autrichiens en 1794, rendue à la Pologne par Napoléon en 1809, constituée en république en 1815, annexée par l'Autriche en 1846, mais libre de tous les poids. Tous les héros de la Pologne, Jagellon, saint Stanislas, Sobieski, Poniatowski et Koscinski, reposent dans la cathédrale. Cracovie possède une université fameuse.

Cracovie a 160.000 habitants. La garnison, en temps de paix, compte 20.000 hommes d'élite. Ce chiffre aurait été porté à 175.000 en 200.000 hommes.

C'est une place de guerre, tête de pont sur la Vistule. Les troupes russes qui ont traversé la Schrenkwa à une vingtaine de kilomètres au Nord et qui s'avancent de Tarnow, situés à quatre-vingts kilomètres à l'Est, auront bientôt enveloppé la cité sainte de Pologne, brisant la dernière résistance que les armées autrichiennes disloquées opposent à leur marche.

On craint, en Autriche, que les renforts allemands n'entraient bientôt en scène. Cracovie sera une proie facile pour les troupes russes qui enveloppent actuellement la dernière forteresse de la Galicie.

L'empereur d'Autriche a adressé un appel désespéré aux Allemands pour venir à tout prix renforcer les défenses de la position. Les Russes sont maintenant à proximité de Cracovie, enroulés d'une triple ligne de fortifications. Ils ont de l'Est où les défenses sont moins formidables que celles du côté Nord où le San, avec les forteresses de Jaroslav et de Przemysl, était considéré comme une barrière posée devant l'invasion moscovite. Mais cette barrière a été déjà renversée.

On rapporte que l'exode de Cracovie est général. Toute la population polonaise se rend à l'intérieur de l'Autriche.

La colonie allemande a gagné Berlin et Breslau.

On présume que les communications par chemin de fer seront coupées avant une semaine.

On dit aussi que Cracovie ne sera pas défendue. Les Autrichiens se demandent pourquoi on bombarderait et ruinerait une ville qui n'offre aucun intérêt militaire.

Les Autrichiens oublient un peu vite qu'eux et leurs alliés allemands n'ont pas apprécié ces raisons quand leur artillerie a dévasté tant de villes et de villages en Belgique et en France.

Bref, ces Autrichiens sont aujourd'hui fort inquiets pour leur compte et le compte de Cracovie. Ils ajoutent que les Russes ne seraient pas éloignés de leur accorder de bonnes conditions de capitulation parce que la ville est entièrement polonaise.

Mais ce sont là des espoirs dont ils tentent de bercer leurs gros ennuis. Les Autrichiens s'effarent à la pensée des représailles — et cela n'est pas pour nous déplaire.

La Garde prussienne déchu de son prestige

Le rédacteur militaire du Times, commentant la récente défaite de la garde prussienne par les troupes anglaises, émet l'opinion que l'échec des premières troupes prussiennes en Flandre aura un sérieux effet à Berlin, où tous les officiers de ces régiments sont bien connus, et confirmera l'opinion qui commença à se faire jour que la campagne est perdue.

Il ajoute que les pertes de la garde prussienne doivent être très sérieuses et qu'il ne doit pas rester beaucoup de ces régiments célèbres.

LA GUERRE

107^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 17 Novembre, 17 heures.

A Nieuport, devant Dixmude et dans la région d'Ypres, la canonnade a repris plus violente que les jours précédents. Sur le canal au Sud de Dixmude, notre artillerie a arrêté les travaux qu'exécutaient les Allemands pour s'opposer à l'inondation; l'ennemi a dû évacuer une partie de ses tranchées inondées.

Deux attaques d'infanterie allemande, l'une au Sud de Bixchoote et l'autre au Sud d'Ypres, ont échoué.

Nous avons marqué des progrès entre Bixchoote et le canal.

Entre Armentières et La Bassée, la lutte d'artillerie a été particulièrement vive.

Sur l'Aisne, des fractions allemandes, en essayant de passer la rivière à proximité de Vailly, ont été refoulées ou détruites.

Sur nos positions de la rive droite en amont de Vailly, il s'est produit une violente canonnade ainsi que dans la région de Reims. Quelques obus sont encore tombés sur la ville.

En Argonne, aucune action d'infanterie. Nous avons fait sauter à l'aide de mines un certain nombre de tranchées allemandes.

Dans les Hauts de Meuse, au Sud de Verdun, nous avons avancé sur plusieurs points.

Dans la région de Saint-Mihiel, nous sommes emparés des premières maisons du village de Chauvoncourt (Casernes de la garnison de Saint-Mihiel). Ce village constitue le seul point d'appui encore tenu par les Allemands sur la rive gauche de la Meuse dans cette région.

Sur le reste du front, rien d'important à signaler.

Paris, 23 heures.

Aux dernières nouvelles, l'ennemi a renouvelé à l'Est et au Sud d'Ypres ses attaques qui n'ont pas modifié la situation.

L'impression est satisfaisante. Depuis deux jours nous enregistrons des progrès plus ou moins marqués partout, à Hetsas, sur l'Yser, entre Armentières et Arras, dans la région de Vailly, dans l'Argonne et sur les Hauts de Meuse.

Official Report of the French Government

Nov. 17th 5 p. m.

At Nieuport, before Dixmude and in the region of Ypres, cannonading was resumed more violent than on previous days.

On the canal, South of Dixmude, an action of our artillery checked the works the foe undertook to stop the inundation. The enemy was compelled to evacuate part of his flooded trenches.

Two attacks of the foe's infantry, one South of Bixchoote, and the other South of Ypres, failed.

We have made progress between Bixchoote and the canal.

Between Armentières and La Bassée a particularly violent artillery duel took place.

On the Aisne, german detachments which tried to cross the river near Vailly, have been repulsed or destroyed.

On our positions on the right bank near Vailly, as well as in the region of Reims violent cannonading took place; several shells fell on the latter town.

In the Argonne, no infantry action; we blew up several german trenches by mines.

In the Height of the Meuse and South of Verdun, we advanced on several points.

In the region of Saint-Mihiel, we have taken the first houses of the village of Chauvoncourt (which are the barracks of the garnison of Saint-Mihiel). This village is the only point still held by the foe on the left bank of the river Meuse in this region.

On the remainder of the front, nothing important to mention.

Un brillant Fait d'Armes SUR L'YSER

Parmi les innombrables faits d'armes qui ont illustré la nouvelle bataille d'Ypres, il m'en a été raconté un qui met brillamment en relief le tranquille héroïsme de nos vaillants alliés britanniques.

C'était à la fin de cette journée du 11 novembre, considérée par de nombreux combattants comme l'une des plus terribles depuis le début de la campagne. La bataille en était à son maximum d'intensité; pour la dixième fois, peut-être, les Allemands revenaient à l'assaut de nos positions entre Holbeke et Messines.

Par suite d'un flux et reflux inévitable dans une lutte aussi opiniâtre, un détachement d'un régiment d'infanterie anglaise se trouva isolé. En vain chercha-t-il à braver le retrait; la route lui fut coupée. Fort heureusement, la nuit commença à tomber; il put trouver un refuge dans un petit bois situé à proximité.

La nuit ne fut troublée par aucune alerte. Mais, à l'aube, une violente fusillade éclata tout près du bois. Profitant de l'obscurité, les alliés s'étaient avancés à proximité des lignes allemandes, et, dès que le jour se leva, ils commencèrent une vigoureuse contre-attaque.

Tout de suite, le commandant eut une inspiration. « Conchez-vous, ordonna-t-il à ses hommes, et, surtout, ne tirez pas ! » Que mes minutes plus tard, les Allemands, surpris par la vigoureuse offensive de nos troupes, se replièrent sur le petit bois. C'était le moment qu'attendait l'officier anglais.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

Aussitôt les hommes sortirent de leur cachette et s'élançèrent sur l'ennemi.

Il y eut dans les rangs ennemis une grande confusion. Ignorant le nombre de ces nouveaux adversaires, qui venaient d'intervenir d'une façon si soudaine, la plupart des Allemands jetèrent leurs armes et se rendirent, au nombre de 400. Les autres réussirent à prendre la fuite.

On juge de la surprise des alliés, qui se demandaient la raison d'une retraite si précipitée de l'ennemi, quand ils aperçurent, venant à leur rencontre, leurs camarades triomphants, et l'on pense l'accueil que reçurent les 80 égarés quand ils ramèrèrent au camp britannique leurs 400 prisonniers.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

Aussitôt les hommes sortirent de leur cachette et s'élançèrent sur l'ennemi.

Il y eut dans les rangs ennemis une grande confusion. Ignorant le nombre de ces nouveaux adversaires, qui venaient d'intervenir d'une façon si soudaine, la plupart des Allemands jetèrent leurs armes et se rendirent, au nombre de 400. Les autres réussirent à prendre la fuite.

On juge de la surprise des alliés, qui se demandaient la raison d'une retraite si précipitée de l'ennemi, quand ils aperçurent, venant à leur rencontre, leurs camarades triomphants, et l'on pense l'accueil que reçurent les 80 égarés quand ils ramèrèrent au camp britannique leurs 400 prisonniers.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

Aussitôt les hommes sortirent de leur cachette et s'élançèrent sur l'ennemi.

Il y eut dans les rangs ennemis une grande confusion. Ignorant le nombre de ces nouveaux adversaires, qui venaient d'intervenir d'une façon si soudaine, la plupart des Allemands jetèrent leurs armes et se rendirent, au nombre de 400. Les autres réussirent à prendre la fuite.

On juge de la surprise des alliés, qui se demandaient la raison d'une retraite si précipitée de l'ennemi, quand ils aperçurent, venant à leur rencontre, leurs camarades triomphants, et l'on pense l'accueil que reçurent les 80 égarés quand ils ramèrèrent au camp britannique leurs 400 prisonniers.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

Aussitôt les hommes sortirent de leur cachette et s'élançèrent sur l'ennemi.

Il y eut dans les rangs ennemis une grande confusion. Ignorant le nombre de ces nouveaux adversaires, qui venaient d'intervenir d'une façon si soudaine, la plupart des Allemands jetèrent leurs armes et se rendirent, au nombre de 400. Les autres réussirent à prendre la fuite.

On juge de la surprise des alliés, qui se demandaient la raison d'une retraite si précipitée de l'ennemi, quand ils aperçurent, venant à leur rencontre, leurs camarades triomphants, et l'on pense l'accueil que reçurent les 80 égarés quand ils ramèrèrent au camp britannique leurs 400 prisonniers.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

Aussitôt les hommes sortirent de leur cachette et s'élançèrent sur l'ennemi.

Il y eut dans les rangs ennemis une grande confusion. Ignorant le nombre de ces nouveaux adversaires, qui venaient d'intervenir d'une façon si soudaine, la plupart des Allemands jetèrent leurs armes et se rendirent, au nombre de 400. Les autres réussirent à prendre la fuite.

On juge de la surprise des alliés, qui se demandaient la raison d'une retraite si précipitée de l'ennemi, quand ils aperçurent, venant à leur rencontre, leurs camarades triomphants, et l'on pense l'accueil que reçurent les 80 égarés quand ils ramèrèrent au camp britannique leurs 400 prisonniers.

« Charge à la baïonnette ! En avant ! » cria-t-il.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Petrograd, 17 novembre.

En Prusse, les Allemands ont reculé sur le front Gumbinnen-Angerburg, continuant à occuper les passages des lacs Mazurie.

Sur le front de la Vistule à Warta les combats continuent révélant le caractère d'une grande bataille. Les forces allemandes sont considérables.

En Galicie les Russes ont attaqué les arrières-gardes autrichiennes dans la région de Dukla et le col Vjok.

Après douze heures de combat, les Russes ont occupé, le 15 novembre, le village prussien de Langszargen, près de Tauggen.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Berlin, 15 novembre.

Le combat sur notre aile droite n'a fait hier, qu'un léger progrès par suite du temps défavorable, mais au cours de rencontres préliminaires d'infanterie, nous avons fait prisonniers plusieurs centaines de soldats français et anglais et pris deux mitrailleuses.

Dans la forêt de l'Argonne, nous avons réussi à faire sauter et à prendre un fort point d'appui français.

Le rapport français disant que les Français ont dispersé une division allemande à Coincourt, au Sud de Farif est une invention. Au contraire, les Français ont eu la des pertes considérables pendant que nous n'avons pas perdu un seul homme.

Dans l'Est, le combat continue sur la frontière de la Prusse et en Pologne russe sans qu'aucun résultat n'ait été obtenu.

Il y a lieu de faire observer qu'une note officielle du gouvernement français a démenti l'information allemande, concernant notre situation dans la forêt de l'Argonne.

EXPLOITS D'AVIATEURS

La Vostische Zeitung apprend de Karlsruhe que, dimanche dernier, deux avions militaires ont survolé le hangar à dirigeables de Rhinun, puis passerent au-dessus de Schwetzingen (150 kilomètres de la frontière française).

Les aviateurs furent bombardés.

Le journal allemand ne donnant pas le résultat de ce bombardement, il est à présumer que les aviateurs ont pu regagner les lignes des alliés après avoir rempli leurs missions.

« L'ambassadeur d'Angleterre communique que les aviateurs alliés ont détruit à Lille deux vieux forts que les Allemands utilisaient comme magasins. »

Mort glorieuse de deux Aviateurs français

Dans un ordre du jour à son armée, le général de Langlé de Cary vient de rendre hommage à la mort glorieuse de deux aviateurs, le pilote Adrien Rondeau et le mécanicien René Verrière.

Ces deux aviateurs, bombardés par une batterie spéciale, ont rencontré une fin glorieuse en continuant de survoler l'objet qu'ils avaient l'ordre de détruire. »

Un Zeppelin détruit

Rotterdam, 17 novembre.

On annonce de Rotterdam qu'un Zeppelin chassé par l'ouragan est passé, le 15 septembre, dans l'après-midi, au-dessus de Maastricht. Il était dans une position presque verticale. L'équipage était couché aux commandes. Le Zeppelin est tombé à proximité de la frontière allemande. Il fut complètement détruit.

A LILLE

Des nouvelles contradictoires ont été données à propos de la situation de Lille et des dommages causés par le bombardement des Allemands.

Il paraît résulter des dernières informations dit le Times, que les dégâts à la ville de Lille elle-même sont relativement limités comme étendue. Mais quoique la ville ne soit pas occupée par les Allemands, personne n'a pu s'y rendre ou en sortir.

Il est extrêmement difficile d'avoir des renseignements sur l'occupation actuelle.

Des bruits circulent, cependant, mais ils n'ont pas été confirmés, que Lille a été soumise à un nouveau bombardement.

Les Troupes Marocaines

Casablanca, 17 novembre.

Le général Lyantey a fait paraître à l'ordre du jour le télégramme de M. Millerand, du 12 novembre, relatif à la belle attitude des troupes marocaines sur les champs de bataille du Nord, ajoutant: « Par le sang versé en commun, est désormais cimentée l'union étroite de la France et de l'Empire colonial, dont le protectorat sauvegardera l'indépendance et la prospérité. »

Les Serbes se repliant en bon ordre

Nisch, 17 novembre.

Devant la progression des Autrichiens, les Serbes ont été obligés en bon ordre d'un mouvement de retraite préparant une nouvelle bataille.

Un détachement serbe a défilé, le 14, près d'Obrovac, une brigade ennemie qui se retirait en désordre.

La cavalerie serbe a refoulé l'ennemi au-delà de la rivière Parnava.

Les Autrichiens ont laissé plus de mille morts et blessés.

Les Serbes ont repoussé au même temps les attaques autrichiennes à leur aile gauche près de Baginabica.

Nisch, 17 novembre.

Nos troupes ont exécuté tous les mouvements prévus dans le plus grand ordre. Leur moral est excellent. Les opérations militaires prévues être attendues avec confiance.

Pour l'Armée anglaise

Londres, 17 novembre.

La Chambre des communes a voté, à l'unanimité, un crédit de 225 millions de livres sterling pour la guerre et l'appel d'un million d'hommes.

Le Kaiser est préoccupé

Londres, 17 novembre.

Une dépêche de Genève, en date du 15 novembre dit que le Kaiser est resté désappointé et taciturne, à Colmar.

La ville n'est même pas décorée.

Les Visites du Roi de Wurtemberg

Bâle, 17 novembre.

Le roi de Wurtemberg a visité au début du mois les armées allemandes combattant en France et en Belgique; il rencontra le Kaiser et le krouprinz.

Le Colonel von Reuter est mort

Beziers, 17 novembre.

Le colonel von Reuter, l'insulteur des Alsaciens de Saverne, est bien tué (suivant une lettre reçue ici du curé qui le transporta sur un brancard), il aurait été emporté par une baïonnette au cours d'un combat en Alsace.

ALLEMANDS ET TURCS

La Haye, 17 novembre.

Le Kaiser a reçu au quartier général trois princes ottomans accompagnés de l'ambassadeur de Turquie. Il télégraphia au Sultan sa confiance dans le succès final des armées allemande, autrichienne et turque défendant le droit, la liberté et la justice.

Le Sultan a répondu en exprimant son admiration pour les magnifiques exploits de l'armée et de la marine allemandes.

Des Troupes turques en révolte

Bucarest, 13 novembre.

Les journaux annoncent que les troupes turques sont en révolte contre les officiers allemands et que cinq de ceux-ci ont été tués, trois à Andrinople et deux à Constantinople.

Le 28 octobre, une forte explosion est liée au palais d'Avner pacha, qui échappa.

Un Sous-Lieutenant prisonnier et le Kronprinz

Un officier français, le sous-lieutenant Léon D..., nous ne dirons pas l'honneur, mais l'occasion de s'entretenir, au cours de la bataille de la Marne, avec le prince héritier d'Allemagne.

Cet officier se trouvait à quatre heures du matin sur la route de Sainte-Menehould, porteur d'un ordre de son colonel. Il était arrivé à Bussy-le-Repos, lorsqu'il essuya le feu d'un avant-poste ennemi. Une balle l'atteignit au bras. C'était une balle d'un dm et le brave officier tomba, gravement blessé. Il fut fait prisonnier et dut accompagner les Allemands dans leur retraite.

Dans l'après-midi, un jeune officier s'exprima parfaitement en français et qu'il fut plus tard étonné de le kronprinz s'approcha de lui et l'interrogea.

Alors, après un court préambule, s'engagea le dialogue suivant, reproduit par le Daily Mail :

Le kronprinz. — Quel est le moral des troupes françaises ?

Le prisonnier. — Vous le voyez, je suis gravement blessé. J'ai souffert terriblement, j'ai été fait prisonnier, mais je ne suis pas battu. Cet état d'esprit, c'est celui qui règne dans nos troupes : personne de nous ne doute du succès final.

Le kronprinz. — Les soldats français savent-ils que les Allemands sont à Reims ?

Le prisonnier. — Certainement, mais ils savent aussi que vous avez été repoussés à la Fère. Ce matin, un de vos soldats m'a dit que les Allemands étaient à Paris. Je n'ai pas jugé utile de le contredire, mais je savais bien que cela n'était pas vrai.

A ce moment-là, le kronprinz fit cette réponse mémorable :

— Je vous remercie de m'avoir pas démenti cette affirmation.

Après avoir répondu d'une manière, il va sans dire, tout à fait fautive, à des questions que lui posa le kronprinz sur les forces françaises, le sous-lieutenant D... obtint du fils du kaiser la faveur d'être transporté à l'ambulance la plus proche. Cette ambulance fut située à Sainte-Menehould. Le sous-lieutenant avait le secret espoir — qui fut d'ailleurs exaucé — de voir cette ville occupée par les Français et d'être ainsi délivré.

Ajoutons que le brave officier a subi l'amputation du bras.

ON IGNORE TOUT A VIENNE

Dans presque tout l'empire autrichien l'on ignore la vérité au sujet des événements sur les divers théâtres de la guerre et sur la situation des autres pays. Ainsi, l'on ne sait pas encore que l'armée austro-allemande a été battue sur le théâtre oriental et l'on croit fermement à la victoire finale, parce que dans les pays ennemis règne la famine, l'épidémie et le mécontentement.

Les journaux autrichiens, en signalant la chute de Tsing-Tao, disent que la destruction du navire de guerre Kaiserin Elisabeth y représente un sacrifice pour l'honneur des deux empires alliés; le Neue Wiener Tagblatt va même jusqu'à la considérer à l'égal d'une victoire.

Malgré les bulletins couleur de rose, les conditions économiques à Vienne deviennent de moins en moins réjouissantes, et le gouvernement a dû prendre des mesures restrictives pour la fabrication du pain et pour la distribution du lait.

LE HAVRE

Les Prisonniers

M. Louis Reets, demeurant rue Jules-Macrin, 29, soldat au 129^e d'infanterie, est prisonnier à Zossen.

M. Gaston Causté, soldat au 129^e d'infanterie, est prisonnier à Quedlinbourg.

M. Auguste Panel, journaliste, rue Cambronne, 27, à Gravelle-Sainte-Honorine, soldat au 129^e d'infanterie, dont on était sans nouvelles depuis 68 jours, est prisonnier à Quedlinbourg.

M. Georges Larnaudie, soldat au 129^e, demeurant rue Mogador, 11, est prisonnier à Quedlinbourg.

M. William Dufau, commerçant, 83, rue de Paris, au Havre, sergent au 129^e régiment d'infanterie, est prisonnier de guerre à Quedlinbourg. On était sans nouvelles de lui depuis le 10 septembre.

M. Henri Morel, employé de commerce, 41, rue de Montivilliers, soldat au 129^e d'infanterie, 7^e compagnie, 2^e bataillon, qui n'avait pas donné de ses nouvelles depuis le 15 septembre, vient de faire connaître à sa famille qu'il est prisonnier à Quedlinbourg.

Jules Melandain, du 24^e 38, rue Henri-IV, au Havre, blessé et fait prisonnier, se trouve à Cologne.

Sont prisonniers à Quedlinbourg : MM. Alfred Branzet, du 129^e; Marcel Guilbert, au 129^e d'infanterie, râtelier, 16, rue Séry, au Havre; Aniolphe Lefebvre, du 129^e, maçon, 41, rue des Hémipars, au Havre; Paul Basile, du 129^e, 81 bis, rue de Z. rich, au Havre; Henri Seminel, du 129^e, 81 bis, rue de Z. rich, au Havre; Alfred Martel, du 129^e, 459, cours de la République, au Havre.

Etait présent : MM. Hubert, délégué cantonal; Lano, Pimare et Savouret, membres de la Commission.

S'étaient fait excuser : Risson, inspecteur primaire; M. le Mongel et M. Grobze.

Conformément à la loi du 23 mars 1882, sur l'obligation scolaire, le texte de cette loi a été rappelé à 20 pères de famille. Les noms de 22 pères de famille seront affichés à la porte de la Mairie et 13 seront cités devant le juge de paix.

Durant la dernière année scolaire, 112 pères de famille ont été condamnés par le juge de paix, pour contravention à la loi sur l'obligation scolaire, à des amendes de 4 à 8 francs, plus les frais, et sur ce nombre 14 ont été condamnés, outre l'amende, à un jour de prison.

Promotions

MM. Gelhay, adjudant-chef; Fina, Germain, Laberolle et Bourrois, sergents au 319^e régiment d'infanterie; M. Perrot, adjudant-chef au 239^e d'infanterie.

MM. Roussier, Tabaro et Ruffier, adjudants au 75^e d'infanterie; M. Charnel, adjudant-chef au 39^e d'infanterie sont nommés sous-lieutenants à leur corps;

MM. Belliard et Moitte, lieutenants au 119^e régiment d'infanterie, encadrement du dépôt, sont nommés au grade de capitaines et M. Bouchard, sous-lieutenant au 119^e régiment d'infanterie, encadrement du dépôt, est nommé lieutenant et maintenu à son corps.

Pour nos Soldats

Attention consenties sur les traitements mensuels par le personnel enseignant primaire des six cantons du Havre :

ŒUVRE DES VÊTEMENTS

Écoles rue Pasteur, 14 fr. 50; Clovis, 12; Frédéric-Bellanger, 13; Route-Zola, 7; des Douanes; Jean-Michel (garçon), Savic, 5; de Zurich, 15; Gustave Brindeau, 13.30; de Sauto-Adresse (filles), 8.50; Massillon (Maternelle), 6; Percanville, 4; Jean-Macé (filles), Savic, 15.

BLESSÉS MILITAIRES

Écoles rue Pasteur, 13 fr.; Frédéric-Bellanger, 13; de Zurich, 15; des Douanes, 4 pour Tourville et Arville; Jean-Macé (garçon), San-

OBSEQUES DE SOLDATS

Les obsèques des soldats Jean Gil, du 53^e régiment d'infanterie, domicilié à Alzonne (Aude), et Auguste LAUNIER, de dragons, domicilié à Suresny (Maine-et-Loire), morts des suites de leurs blessures, auront lieu demain mercredi, à 8 heures, dans la chapelle de l'hôpital n° 8 (Lycée de garçons), 2, rue Ancefort.

REÇUS

Écoles rue des Gobelins (Maternelle), 3 fr.; Gustave-Brindeau (Maternelle), 3.

HOPITAUX TEMPORAIRES

École maternelle rue Ancefort, 5 fr.

Nous avons reçu les souscriptions suivantes :

Au nom du personnel de la Société Commerciale d'Affrètements (collecte d'octobre) :

94 fr. 25 pour l'Œuvre des Réfugiés belges

94 25 pour « Nos Soldats »

94 20 pour la Croix Rouge.

Total 282 fr. 70.

Au nom de la Direction au Havre de la Société commerciale d'Affrètements :

66 fr. 65 pour l'Œuvre des Réfugiés belges.

66 65 pour « Nos Soldats »

66 70 pour la Croix Rouge.

Total 200 fr. ».

Au nom du personnel ouvrier des Ateliers d'Artilleurie de MM. Schneider et Co (usines d'Harleur et du Hoc) il a été déposé dans nos bureaux une somme de (343 fr. 83) trois cent quarante-trois francs quatre-vingt-cinq, à titre de quatrième versement pour venir en aide à nos soldats.

Cette somme est destinée à être répartie entre les trois Sociétés de la Croix Rouge Française :

La moitié à la Société de Secours aux blessés militaires. 171 90

Un quart à l'Union des Femmes de France. 86 »

Un quart à l'Association des Dames Françaises. 85 93

Total. F. 343 85

Un bel acte de Dévouement

Un soldat blessé soigné à l'hôpital de la Croix-Rouge de rue Jeanne-d'Arc était dans l'état le plus critique.

Les chirurgiens qui le soignaient estimaient que la transfusion du sang pouvait seul le sauver.

Un autre soldat blessé Eugène Parisot, du 146^e de ligne, marié et père de deux enfants, habitant Epau sur-Seine et soigné à l'hôtel des Sociétés, rue Mexico, souffrait généralement pour donner son sang à son pauvre camarade.

L'opération a très bien réussi : le blessé auquel on a infusé le sang renait à la vie.

Parisot a deux fois versé son sang : une première fois sur le champ de bataille et une deuxième pour sauver un de ses compagnons d'armes.

Avis aux Réfugiés

CONSEIL DE REVISION

Classe 1915

Le Conseil de revision pour les réfugiés (ajournés des classes 1913 et 1914) et jeunes gens de la classe 1915) aura lieu après-demain vendredi 20 courant, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, salle Océan (2^e étage). Entrée par le jardin de l'Orangerie.

Les Réfugiés ayant lué momentanément à l'Hôtel des Étrangers (36, boulevard Sad-Carnot à Gravelle) et dans les Ecoles, partis sans donner leur nouvelle adresse, au Havre, sont invités à rétrover d'urgence au Bureau Militaire leur Convocation pour se présenter devant le Conseil de Revision.

Avis

Les personnes qui seraient disposées à prêter gracieusement des lits à une ou deux personnes pour des réfugiés, sont priées de bien vouloir en informer le Comité spécial (Hôtel de Ville, bureau du Syndicat d'initiative).

Dans l'Instruction

Un nouveau congé, pendant l'année 1914-1915 est accordé à Mlle Dupont, ancienne répétitrice au Lycée de jeunes filles du Havre.

Le Service des Trains

Nous avons publié, la semaine dernière, une note de l'Administration des chemins de fer de l'Etat, annonçant que des modifications sont apportées aux horaires des trains du réseau à partir d'aujourd'hui mardi. Ces modifications ne concernent que pour l'instant la gare du Havre à Paris et ses embranchements qui demeurent à la disposition du généralissime et donc dans la zone des armées.

Commission Municipale Scolaire

La Commission municipale scolaire du Havre s'est réunie le dimanche 15 novembre courant, à l'Hôtel de Ville, salle A, sous la présidence de M. Serurier, adjoint au maire, pour examiner les absences des enfants ayant manqué l'école pendant le mois d'octobre dernier.

Étaient présents : MM. Hubert, délégué cantonal; Lano, Pimare et Savouret, membres de la Commission.

S'étaient fait excuser : Risson, inspecteur primaire; M. le Mongel et M. Grobze.

Conformément à la loi du 23 mars 1882, sur l'obligation scolaire, le texte de cette loi a été rappelé à 20 pères de famille. Les noms de 22 pères de famille seront affichés à la porte de la Mairie et 13 seront cités devant le juge de paix.

Durant la dernière année scolaire, 112 pères de famille ont été condamnés par le juge de paix, pour contravention à la loi sur l'obligation scolaire, à des amendes de 4 à 8 francs, plus les frais, et sur ce nombre 14 ont été condamnés, outre l'amende, à un jour de prison.

Avis aux Jeunes Gens

des Classes 1915 et 1916

« L'Union Fédérale de Tir des Gymnastes du Havre et de l'Arondissement » et « l'Association des Sociétés de Gymnastique de l'Arondissement » invitent les jeunes gens des classes 1915 et 1916, ainsi que les auxiliaires ou les ajournés des classes antérieures et déclarés bons pour le service armé, à prendre part aux exercices de tir à longue distance, absolument gratuits, qui auront lieu au polygone du Hoc.

La 1^{re} séance à 250 mètres, est fixée au dimanche 22 novembre, de 13 à 17 heures.

Les exercices de préparation militaire se feront en cours de route et sur le terrain du Hoc.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant chez M. Fréret, rue J.-J. Rousseau, 29, de 9 heures à 19 heures sans interruption; Triboulet, Maison Annette, quai d'Orléans, 35, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures; Troquet, bureau de la Comptabilité centrale (Hôtel de Ville), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures; M. Houquet, 37, rue Séry, de 8 heures à 10 heures et de 16 heures à 19 heures; M. Marin, 11, avenue Lazare W. Maréchal, à Gravelle, de 8 heures à 18 heures sans interruption.

FAITS DIVERS LOCAUX

— Lundi soir, vers sept heures un quart, un nommé Henry Dreyer, âgé de 41 ans, journalier, demeurant rue du Général-Faidherbe, 21, a été arrêté par la police. On l'a trouvé en possession d'un revolver et d'une somme de 10 francs. Il est inculpé de vol et de possession d'arme à feu.

— Deux journalistes, Victor Daguebert, âgé de 27 ans, demeurant rue Jules-Macrin, 37, et Louis H., ont été arrêtés lundi soir, vers sept heures et demie, sur le quai de La-Plata, vers quatre heures, par la police. On les a trouvés en possession d'une somme de 10 francs et d'un revolver. Ils sont inculpés de possession d'arme à feu et de vol.

— Les nommés Gustave Capron, âgé de 23 ans, journaliste, demeurant rue du Général-Faidherbe, 21, et Louis H., ont été arrêtés lundi soir, vers sept heures et demie, sur le quai de La-Plata, vers quatre heures, par la police. On les a trouvés en possession d'une somme de 10 francs et d'un revolver. Ils sont inculpés de possession d'arme à feu et de vol.

— Lundi, vers sept heures et demie du soir, la femme Grégoire, née Marie Hébri, âgée de 39 ans, demeurant rue du Général-Faidherbe, 21, a été arrêtée par la police. On l'a trouvée en possession d'une somme de 10 francs et d'un revolver. Elle est inculpée de possession d'arme à feu et de vol.

— Mardi matin, vers sept heures et demie, un courrier Jules Eudin, âgé de 38 ans, manœuvre ajusteur demeurant rue Duha, 19 à Suresny, a été victime d'un grave accident à bord d'un steamer de la Compagnie des Chargeurs Réunis. Par suite d'une fautive manoeuvre, cet homme est tombé à l'eau et a été entraîné par le courant. On a retrouvé son corps à 10 heures du matin, à 10 kilomètres de la côte.

— Mardi matin, vers dix heures, un homme fut relevé malade dans la rue du Général-Faidherbe, près du p. n. Nord-Dame. Il fut porté au poste de police rue Faidherbe, en attendant l'arrivée de la voiture de l'hôpital qui le cédera quelques minutes après son arrivée.

— On a trouvé sur lui une carte de l'Assistance aux vieillards infirmes et incurables au nom de Léon Lambert. Il paraît âgé d'une cinquantaine d'années. Son corps a été transporté à la Morgue. On recherche sa famille.

Bulletin des Sociétés

Société anonyme du journal LE HAVRE

Messieurs les Actionnaires sont informés que le Dividende de l'exercice 1913-1914, est mis à leur disposition dès à présent.

Société Maternelle de Prévoyance des Employés de Commerce

Cours du Mercredi

Droit Commercial (Prof. M. Ende, Avocat), 1^{re} année, de 8 1/2 à 9 h. 1/2; 2^e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 (tous les 15 jours).

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef de service se tient tous les jours, à la porte, de midi à demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Le Plus Grand Choix

TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg, tél. 961. VOITURES neuves, 35 fr. Bicyclettes, Touristes, entièrement équipées à 165 fr.

DECES

Du 17 novembre. — Charles DEFOUR, 39 ans, ajusteur, rue de Normandie, 388; Holaise DEVAUX, 50 ans, sans profession, rue Guillaume de Marcellis, 3; Marie DE ABRÈRE, 30 ans, journaliste, rue Saint-Jacques, 38; Robert BOUSSO, 3 ans, p. ace Saint-Vincent-de-Paul, 9; Louise BLANCHET, 31 ans, peintre, rue de Phalsbourg, 95; Henri GUILLEMIN, 19 ans, ajusteur, rue de la Galle, 11.

TRANSPORT DE DECES

Victor TORTEBOSSO 23 ans, soldat au 34^e régiment d'infanterie au Havre; Joseph METZGER, 30 ans, caporal au 34^e régiment d'infanterie, rue de l'Écluse, 18 bis; René LEGER, 23 ans, quartier-maitre mécanicien au 3^e régiment de marins au Havre; Bernard CHEROU, 19 ans, garçon navigateur au Havre.

MILITAIRE

All hon HAMIDA BEN DAÏKA, 33 ans, soldat au 8^e régiment de tirailleurs indigènes à Djenna (Tunisie).

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures. Sur demande, une personne se rend au seul port à choisir à domicile. TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 41. 04

Mort au Champ d'Honneur

M. Léon DECONHOUT, sa veuve; M. et M^{lle} Léon DECONHOUT, ses neveux et leurs enfants; M. et M^{lle} FORD, SÉRY, FRETET, ses oncles, tantes, cousins et cousines et les amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Léon-PAUL DECONHOUT

Caporal au 329^e Régiment d'Infanterie blessé au combat de Berry-au-Bac et décédé le 11 novembre 1914, à l'hôpital de Saint-Girons (Ariège), dans sa 38^e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à la messe qui sera dite en l'église de Suresny, aujourd'hui mercredi, 18 novembre, à huit heures du matin.

Le présent avis tient lieu de nécrologie.

Écriture F. A. B. 44, bureau du journal. (34372)

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 17 novembre. — René MICHEL, impasse Saint-Jean, 15; Marie-Louise GAMBET, rue Bozan, 36; Céline LANTUIT, boulevard François-1^{er}, 405; Emilie GADARA, rue Saint-Jacques, 17; Pierre GUITARD, rue Emile-Zola, 41; Jean MICHOUX, rue Lesueur, 60.

Le Plus Grand Choix

TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg, tél. 961. VOITURES neuves, 35 fr. Bicyclettes, Touristes, entièrement équipées à 165 fr.

DECES

Du 17 novembre. — Charles DEFOUR, 39 ans, ajusteur, rue de Normandie, 388; Holaise DEVAUX, 50 ans, sans profession, rue Guillaume de Marcellis, 3; Marie DE ABRÈRE, 30 ans, journaliste, rue Saint-Jacques, 38; Robert BOUSSO, 3 ans, p. ace Saint-Vincent-de-Paul, 9; Louise BLANCHET, 31 ans, peintre, rue de Phalsbourg, 95; Henri GUILLEMIN, 19 ans, ajusteur, rue de la Galle, 11.

TRANSPORT DE DECES

Victor TORTEBOSSO 23 ans, soldat au 34^e régiment d'infanterie au Havre; Joseph METZGER, 30 ans, caporal au 34^e régiment d'infanterie, rue de l'Écluse, 18 bis; René LEGER, 23 ans, quartier-maitre mécanicien au 3^e régiment de marins au Havre; Bernard CHEROU, 19 ans, garçon navigateur au Havre.

MILITAIRE

All hon HAMIDA BEN DAÏKA, 33 ans, soldat au 8^e régiment de tirailleurs indigènes à Djenna (Tunisie).

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures. Sur demande, une personne se rend au seul port à choisir à domicile. TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 41. 04

Mort au Champ d'Honneur

M. Léon DECONHOUT, sa veuve; M. et M^{lle} Léon DECONHOUT, ses neveux et leurs enfants; M. et M^{lle} FORD, SÉRY, FRETET, ses oncles, tantes, cousins et cousines et les amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Léon-PAUL DECONHOUT

Caporal au 329^e Régiment d'Infanterie blessé au combat de Berry-au-Bac et décédé le 11 novembre 1914, à l'hôpital de Saint-Girons (Ariège), dans sa 38^e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à la messe qui sera dite en l'église de Suresny, aujourd'hui mercredi, 18 novembre, à huit heures du matin.

Le présent avis tient lieu de nécrologie.

Écriture F. A. B. 44, bureau du journal. (34372)

Pour avoir brisé les vitres d'une fenêtre chez Mme Le Boustellier, elle ira passa six jours à la prison.

Maurice Letourneur, 25 ans, garçon de salle à bord de La-Suzie, n'est pas de caractère facile lorsqu'il est ivre. Au mois de juin dernier, il injuria un agent de police rue Dauphine, et menaça d'un revolver une débitante qui refusait de lui servir à boire.

Le délit de port d'armes prohibées n'ayant pu être exactement établi, l'accusé bénéficia d'un acquittement de ce chef. Par contre, il est condamné à dix jours de prison et cinquante francs d'amende, avec sursis, pour les outrages; onze francs d'amende, pour tapage injurieux et cinq francs pour le délit d'ivresse.

La femme Blanchet, née Marie-Louise Leouff, 37 ans, ménagère, étant ivre le 16 avril dernier, eut une querelle, pour un motif futile, avec M. Dorange, débitant, 45, rue Lamartine.

Dans sa colère, elle s'empara d'un de ses sabots et brisa une vitre de la devanture. M. Dorange ayant empoigné la femme, celle-ci le mordit cruellement à la main. L'irascible ménage fut quinze jours de prison, mais obtint le sursis; elle paiera une amende de cinq francs pour ivresse.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure

(Séance ordinaire de 1914)

Présidence de M. le conseiller ROBILLARD

Audience du 18 Novembre 1914

La première audience de cette session s'est ouverte comme d'habitude à midi; mais au moment de l'appel général de MM. les jurés, on constate que, sur 40 inscrits (titulaires et complémentaires), il manque douze de ces Messieurs, mobilisés ou excusés pour maladie. Comme il est nécessaire de réunir au moins pour le service journalier trente jurés, on doit tirer au sort deux jurés complémentaires, et les rechercher en ville. Tout cela nous amène à deux heures.

On commence alors l'examen de la première affaire inscrite au rôle.

Henri Acher, vingt-six ans, journaliste à Saint-Roman-de-Corbos, déjà huit fois condamné, était poursuivi pour vols commis à Breteville, le 31 mars 1914, au préjudice des époux Cornu, et à Henneville, le 2 avril 1914, au préjudice de Mme Guerot. Il a été déclaré coupable avec circonstances atténuantes, Acher est condamné à la peine de cinq ans de réclusion. Il est relégué. Défenseur : M. Caillolet.